

Samuel Paty

Les derniers jours d'un homme traqué

L'enseignant avait été livré à la vindicte islamiste avant d'être assassiné, le 16 octobre 2020. Le récit des jours précédant sa mort montre qu'il était rongé par la solitude et l'angoisse.

→ Fait du jour • P. 2 et 3

Image non disponible.
Restriction de l'éditeur



FAIT DU JOUR

Samuel Paty craignait pour sa vie

TERRORISME | Les dernières investigations sur son assassinat en 2020 à Conflans-Sainte-Honorine montrent combien l'enseignant, livré à la vindicte islamiste, était apeuré.

Dossier réalisé par
Jérémie Pham-Lê
et **Vincent**
Gautronneau

« **L'ENQUÊTE** révélait la vive inquiétude ressentie par Samuel Paty devant l'ampleur et l'agressivité de cette polémique. » Les mots sont tirés du rapport définitif des policiers de la sous-direction anti-terroriste (Sdat), daté du 28 juin 2022. Deux ans après l'assassinat barbare de ce professeur d'histoire-géographie d'un collège de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), les investigations sont officiellement terminées depuis le 6 octobre. Dans les prochains jours, le Parquet national anti-terroriste doit rendre son réquisitoire définitif.

Quatorze personnes mises en examen risquent un procès aux assises. Parmi elles, des proches du terroriste Abdoulkhalik Anzorov, des collégiens

qui ont désigné Samuel Paty au tueur contre de l'argent et les responsables d'une campagne de haine contre l'enseignant, à savoir un parent d'élève et un militant islamiste fiché S. « C'est l'action combinée de ces protagonistes, impliqués à des degrés divers, mais tous indifférents aux conséquences néfastes de leurs actes, qui aura conduit à l'assassinat », résumant les enquêteurs.

Esseulé, aux abois

Si la chaîne mortifère semble avoir été établie, des questions subsistent sur d'éventuelles responsabilités ou défaillances de l'État. Une seconde enquête a été ouverte le 19 avril dernier pour « non-assistance à personne en danger » et « non-empêchement de crime » après une plainte déposée par des membres de la famille de





Samuel Paty. Lesquels considèrent que des alertes ont été négligées et que l'enseignant aurait dû être protégé. Les dernières investigations ne manqueront pas d'alimenter cette procédure, tant elles éclairent l'état d'esprit de l'enseignant les jours précédant son assassinat. On y découvre un homme esseulé, apeuré, aux abois. C'est ce qui ressort notamment de l'historique de ses dernières recherches Internet et de témoignages inédits recueillis par les policiers.

Le 6 octobre 2020, Samuel Paty projette une caricature du prophète Mahomet tirée de « Charlie Hebdo » dans le cadre d'un enseignement sur la liberté d'expression. Une de ses élèves de 4^e, qui n'a pas assisté à son cours, ment à son père et accuse le professeur de 47 ans d'avoir stigmatisé les musulmans de sa classe en leur demandant de s'identifier puis de sortir pendant la projection. Dès lors, ce père, Brahim Chnina, va publier sur les réseaux sociaux des vidéos haineuses dénigrant Samuel Paty, créant une polémique rapidement amplifiée et instrumentalisée par Abdelhakim Sefrioui, un agitateur islamiste connu qui va activer ses relais communautaires.

Il n'a bénéficié d'aucune protection particulière

Le collège est alors assailli de menaces. « J'ai reçu des appels du monde entier, Canada, Maroc, États-Unis et d'autres qui avaient entendu ce qui s'était passé au collège », a raconté aux enquêteurs l'agente d'accueil du collège du Bois-d'Aulne, en charge de la sécurité, lors de son audition le 29 septembre 2022, se souvenant de propos violents appelant « tous les musulmans du monde à marcher et cracher sur le collège tant que le professeur n'est pas révoqué ». Si

bien qu'elle s'inquiète pour Samuel Paty : « Je me connectais à son emploi du temps pour le surveiller lors de ses entrées et sorties depuis les insultes, les menaces. [...] Je regardais autour du collège si je voyais des attroupements. »

Le 10 octobre, Samuel Paty écrit par e-mail à ses collègues qu'il est « menacé par des islamistes locaux ». « Je suis athée et pas baptisé !!! » se sent-il obligé de justifier face aux sous-entendus d'islamophobie émis par deux enseignants qui se désolidarisent de son cours. De son côté, la principale du collège (*lire son témoignage ci-contre*) alerte les autorités – police et rectorat – sur les tensions au sein de son établissement, mais l'enseignant ne bénéficiera d'aucune protection particulière. Pourtant, les investigations révèlent que Samuel Paty se sent traqué.

Raccompagné en voiture par des collègues

Alors qu'il a pour habitude de rentrer à pied à son domicile, situé à moins de 2 km de là, dans la commune voisine d'Éragny, il demande à deux collègues de le raccompagner en voiture les quatre jours avant son assassinat. Le 12 octobre, au sortir d'une réunion avec le référent laïcité dépêché en urgence dans le collège – au cours de laquelle il évoque une erreur de choix dans la caricature mais souligne n'avoir jamais eu de remarques sur ce dessin les années précédentes –, Samuel Paty se fait déposer par un professeur d'anglais. « Je ne le reconnaissais pas, a témoigné ce dernier devant les policiers. Il avait clairement peur. Il était emmitouffé [...], il cachait son visage. Il m'a dit de ne pas le déposer devant chez lui. Il n'a pas parlé durant le trajet, il était renfermé. »

Le lendemain, trois jours

avant sa mort, ses requêtes Google laissent transparaître une certaine angoisse. Après sa journée de travail, il tape dans le moteur de recherche « C'est quoi une menace à l'ordre public ? » puis « Trouble à l'ordre public Code pénal », selon un rapport d'expertise complémentaire de l'ordinateur de la victime. Il consulte ensuite le site d'un cabinet d'avocats pénalistes et recherche « Atteinte à la paix publique ». Le 14 octobre, il effectue des recherches sur lui-même, tape « Samuel Paty » dans Google – son nom avait été divulgué dans les vidéos haineuses – et recherche des occurrences en lien avec la polémique au collège du Bois-d'Aulne.

Le même jour, il demande cette fois à un professeur de mathématiques de le déposer chez lui à la sortie des cours. « Il n'y a que ces jours-là qu'il m'a demandé personnellement, a confié cet enseignant aux policiers. Les 13 et 14, Samuel Paty m'avait demandé de le déposer rue du Buisson-Moineau, à 300 m du lieu où je le laissais d'habitude. [...] Je pense qu'il ne voulait pas me faire courir un risque. [...] Je pense clairement qu'il avait des craintes pour sa vie. »

Sa capuche rabattue sur la tête pour se dissimuler ?

Le 16 octobre, jour de l'attentat, Samuel Paty déjeune avec son collègue dans la salle des profs et sollicite une nouvelle fois d'être ramené à la fin de la journée. « J'ai dû lui dire non par rapport à mon emploi du temps, a expliqué le professeur de maths lors de son audition à la Sdat. [Samuel Paty] était très tendu ce jour-là. Il tournait en rond dans la salle des profs. Je pense qu'il ne s'était pas lavé, il avait une barbe naissante alors qu'à son habitude, il était rasé de près. »

Peu après 16 h 45, Samuel Paty quitte le collège du Bois-d'Aulne à pied pour rentrer chez lui. Sur les images des caméras de vidéoprotection analysées par les enquêteurs, on voit l'enseignant rabattre la capuche de son manteau sur la tête dès sa sortie de l'établissement. « Possiblement pour se dissimuler », écrivent les policiers dans leur rapport. « Il a enfilé immédiatement sa capuche et ses écouteurs, a confirmé l'agente d'accueil lors de son audition. Étant inquiète depuis quelque temps, j'ai surveillé Samuel Paty sur les caméras jusqu'à le perdre de vue, chose que je faisais depuis les menaces qui pesaient sur lui. »

Quelques minutes plus tard, des coups de feu et des sirènes de police feront comprendre à l'employée que ce qu'elle craignait est arrivé : Samuel Paty a été agressé. Il vient d'être poignardé et décapité par Abdoullakh Anzorov, un jeune radicalisé d'Évreux (Eure) ayant eu vent de la polémique, abattu peu après par la police.

Triste symbole du sentiment d'insécurité et de solitude de l'enseignant, les enquêteurs vont découvrir un marteau – avec des taches rougeâtres sur le manche – dans le sac à dos de l'enseignant assassiné. Or, durant l'enquête, aucun membre du collège n'a fait état de travaux pouvant justifier la présence de cet objet avec la victime. Le soir du meurtre, devant la rectrice d'académie, l'agent de sécurité du collège dit avoir laissé éclater sa frustration : « Je lui ai demandé pourquoi personne ne l'avait protégé. Ma colère est sortie... »





**Il était très tendu.
Il tournait en rond
dans la salle des
profs. Je pense qu'il
ne s'était pas lavé.**

Un collègue de Samuel Paty

Image non disponible.
Restriction de l'éditeur

VILLE DE CONFLANS-SAINT-HONORINE

Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie de 47 ans, avait été poignardé et décapité par un terroriste à la suite d'une campagne de haine le visant.

